

LES LAMPES À HUILE ANTIQUES D'AUTERIVE (HAUTE-GARONNE)

par Louis LATOUR *

Le site antique d'Auterive, situé sur la rive gauche de l'Ariège, à deux kilomètres au sud de la ville, aux confins de Cintegabelle, est connu surtout depuis les fouilles réalisées en 1864 par l'abbé Carrière (1).

Nos propres sondages de 1961 *al preicatori* (2) de Saint-Orens ont permis de localiser avec précision l'église médiévale dédiée à l'évangéliste de la Gascogne et le cimetière qui l'entourait (3).

Les fouilles que nous avons poursuivies de 1962 à 1971 sur le Champ de Saint-Orens ou le Purgatoire, ont révélé deux occupations successives du terrain. La plus ancienne, correspondant au second Âge du Fer, est caractérisée par la prédominance de la poterie gauloise, de fabrication locale ou régionale, accompagnée d'importations italiques d'amphores Dressel 1 et de céramique campanienne (4). La seconde occupation du site commence à l'époque augustéenne avec un afflux de produits de luxe importés d'Italie ou d'Espagne (5) et se poursuit durant le premier siècle de notre ère jusque vers la fin du règne de Néron.

Les lampes à huile antiques d'Auterive que nous présentons ici correspondent à ces deux occupations successives du site. Leur étude montre clairement leur évolution typologique de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque de Claude et de Néron.

Les lampes de l'époque républicaine

Une lampe à huile campanienne (fig. 1, n° 1)

Un exemplaire unique, trouvé dans les couches gauloises du second Âge du Fer, présente la pâte rouge brique à glaçure noire caractéristique de la céramique campanienne A abondante dans ce niveau. Le réservoir est entier, fortement caréné et relativement profond. La partie supérieure est marquée par une dépression percée en son centre par le trou de remplissage.

* Communication présentée le 3 octobre 2006, cf. *infra* dans « Bulletin de l'année académique 2006-2007 », p. 247.

1. Abbé CARRIÈRE, « Un cimetière à ustion à La Madeleine » et « Restes d'une cité gallo-romaine près Auterive. Continuation des fouilles commencées dans le mois de janvier 1864 », *M.S.A.M.F.*, t. VIII, 1861-1865.

2. *Al preicatori* : au Purgatoire : on désignait ainsi, au Moyen Âge, le cimetière où les morts reposaient dans l'attente de la résurrection.

3. Nos fouilles de 1961 ont permis de localiser à l'extrémité des parcelles 25 et 26 de la section N du plan cadastral d'Auterive, en bordure de l'Ariège, les restes du cimetière médiéval, mais le nom de « Purgatoire de Saint-Orens » s'étend en fait à l'ensemble des parcelles 25 à 28 de cette section.

4. L. LATOUR, « Les fouilles gallo-romaines d'Auterive (Haute-Garonne), étude des couches anciennes », *M.S.A.M.F.*, t. XXXV, 1965, p. 25-32.

5. L. LATOUR, « Les fouilles gallo-romaines d'Auterive (Haute-Garonne), étude des couches les plus récentes », *M.S.A.M.F.*, t. LXVI, 2006. On y trouvera, en début d'article, la localisation des sites mentionnés ici.

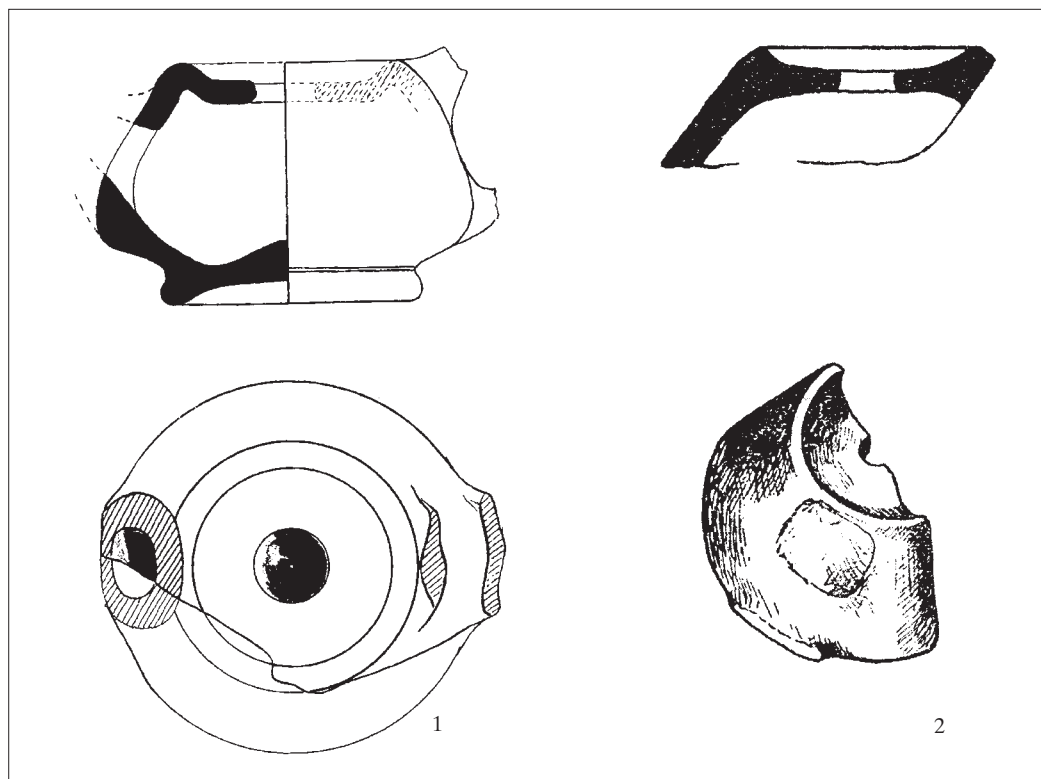


FIG. 1. LAMPES CAMPANIENNES.

1. Lampe campanienne d'Auterive. 2. Lampe campanienne de Vieille-Toulouse.

Dimensions du réservoir :

hauteur : 3,5 cm,

diamètre du bourrelet supérieur : entre 3,2 et 4 cm,

diamètre maximum de la panse : 6 cm,

diamètre du fond annulaire : 4 cm.

La cassure, au ras de la panse, ne permet pas de reconstituer la forme du bec. En revanche, l'examen des cassures opposées montre que la lampe était pourvue d'une anse en ruban située dans l'axe du bec et non pas latérale comme dans certaines lampes de tradition grecque.

Une lampe semblable, également en campanienne A, provenant de Vieille-Toulouse, est conservée dans les réserves du musée Saint-Raymond (6). Comme celle d'Auterive, elle a le bec et l'anse cassés et présente un pied annulaire.

Une lampe de même forme mais en campanienne C a été trouvée dans le puits IV de Vieille-Toulouse par Georges Fouet qui signale des trouvailles semblables à Narbonne et dans la basse vallée du Rhône (fig. 1, n° 2) (7).

Ces lampes, très rares en Gaule continentale (8), sont plus nombreuses dans la zone méditerranéenne soumise

6. Référence : VT 70; H4, (n° 195); inv. 71-1-10.

7. G. FOUET et R. MOUNIÉ, « Vieille-Toulouse : puits funéraire n° IV », *Pallas IX*, 1960, fasc. 2, p. 233 et fig. 10, (n° 9). Voir aussi : *Narbonne, 25 ans d'archéologie*, catalogue de l'exposition archéologique de Narbonne, juin-octobre 2000, n° 86 p. 95.

8. On en trouve des exemplaires au Musée de Besançon : L. LÉRAT, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. I. Les lampes antiques*, 1954, pl. II, nos 17 et 19.

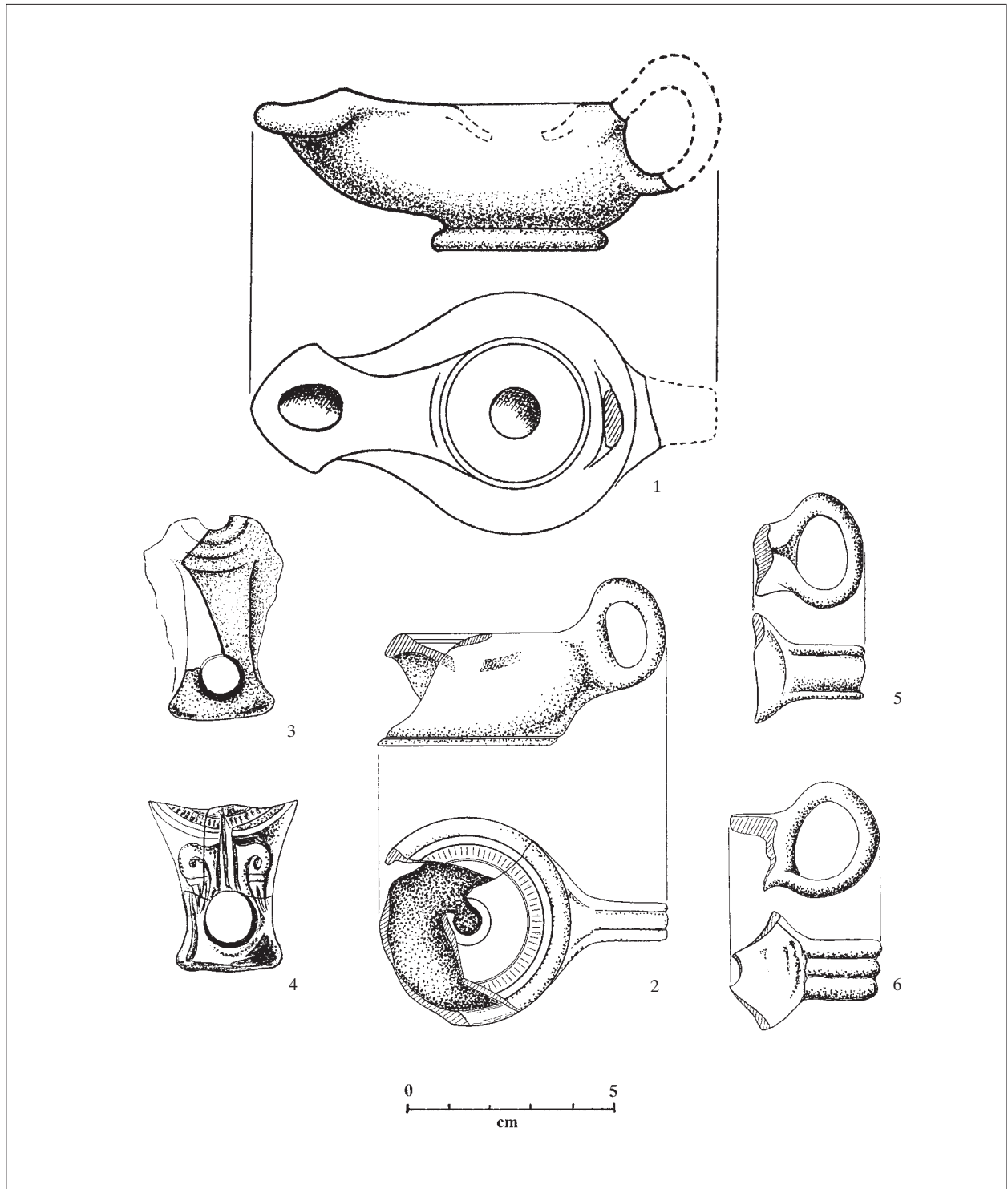


FIG. 2. LAMPES HELLÉNISTIQUES.

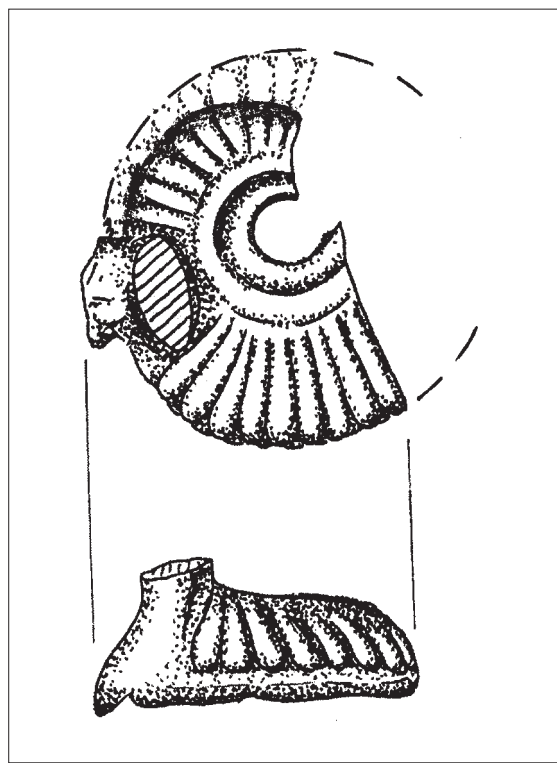


FIG. 3. LAMPE DELPHINIFORME.

à l'influence grecque. Nous avons pu en voir ainsi une dizaine dans une vitrine du musée de Lattes (Hérault). Certaines d'entre elles ont été publiées dans la revue *Lattara* (9): « issue de prototypes grecs, cette forme a été fabriquée en Occident, et notamment en Campanie, à partir du milieu du III^e siècle avant J.-C. »

Des lampes hellénistiques (fig. 2)

Ces lampes campaniennes ont sans doute servi de modèle au type I C de la classification de Ponsich qui décrit ainsi les « lampes hellénistiques, très hautes, sans décor, avec un bec d'enclume ou en queue d'aronde; elles ont souvent une anse géminée ou en ruban. Par leur forme et leur vernis, elles semblent d'influence campanienne et précèdent les lampes à bec triangulaire » (10).

Plusieurs lampes de ce type ont été trouvées dans les couches profondes de notre site. Façonnées le plus souvent dans une argile grise ou gris clair, elles laissent apparaître encore quelques traces d'une glaçure sombre. Deux d'entre elles présentent, comme la lampe campanienne, un léger bourrelet supérieur encadrant la dépression dont le centre est occupé par le trou de remplissage. L'un des réservoirs ne comporte aucune décoration, l'autre au contraire est orné d'un cercle étroit de fines raies radiales (fig. 2, n^{os} 1 et 2). Le bec est carré, en forme d'enclume ou en queue d'aronde (n^{os} 3 et 4). Les anses de type annulaire sont formées d'un ruban trifide qui dépasse en partie le plan supérieur de la lampe (n^{os} 5 et 6).

La lampe n^o 1, au profil assez lourd et aux parois relativement épaisses, sans décor, pourrait être une imitation locale des lampes campaniennes (11). Les autres, aux parois plus fines, décorées parfois de cannelures ou de fines incisions, semblent plutôt des produits d'importation, de tradition grecque et de fabrication italique.

La lampe de la fig. 3 appartient au type « delphiniforme » dont le réservoir présente souvent une protubérance latérale servant à la préhension et un décor de traits incisés, et dont le bec en queue d'aronde s'orne parfois de têtes d'oiseaux stylisées (12). L'exemplaire d'Auterive, en pâte gris clair, est malheureusement très incomplet. Il permet cependant de deviner le départ d'une anse en ruban et un décor de stries radiales formant une couronne de godrons inversés, plus larges à la base qu'au sommet. Le disque supérieur est occupé par le trou de remplissage entouré d'un bourrelet de faible diamètre (2 cm environ) (13).

9. *Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara*, 1990, p. 193, fig. n^o 38 et p. 270, fig. n^o 16.

10. M. PONSICH, « Les lampes romaines de la Maurétanie tingitane », *Publication du Service des antiquités du Maroc*, fasc. 15, Rabat, 1961, p. 32.

11. Rappelons que dans nos couches gauloises riches en productions locales ou régionales mais aussi en céramique campanienne, nous avons trouvé de nombreuses imitations de celle-ci réalisées par les potiers indigènes (L. LATOUR, « Les fouilles gallo-romaines... », 1965, *op. cit.*, p. 40 et 41).

12. Voir par exemple, dans LÉRAT, *op. cit.*, pl. II, n^o 20.

13. Autres références : M. PONSICH, *op. cit.*, type I C p. 32, pl. II n^{os} 15 et 16 et notices p. 79; L. RIVET, « Lampes antiques du golfe de Fos », Musée d'Istres, Edisud, 2003, n^o 5 et notice p. 49; J. DENEAUVE, « Lampes de Carthage », Paris, 1969; *Périple méditerranéen, antiquités d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Musée Saint-Raymond, Musée des antiques de Toulouse*, Toulouse, 2003, n^o 312 p. 177.

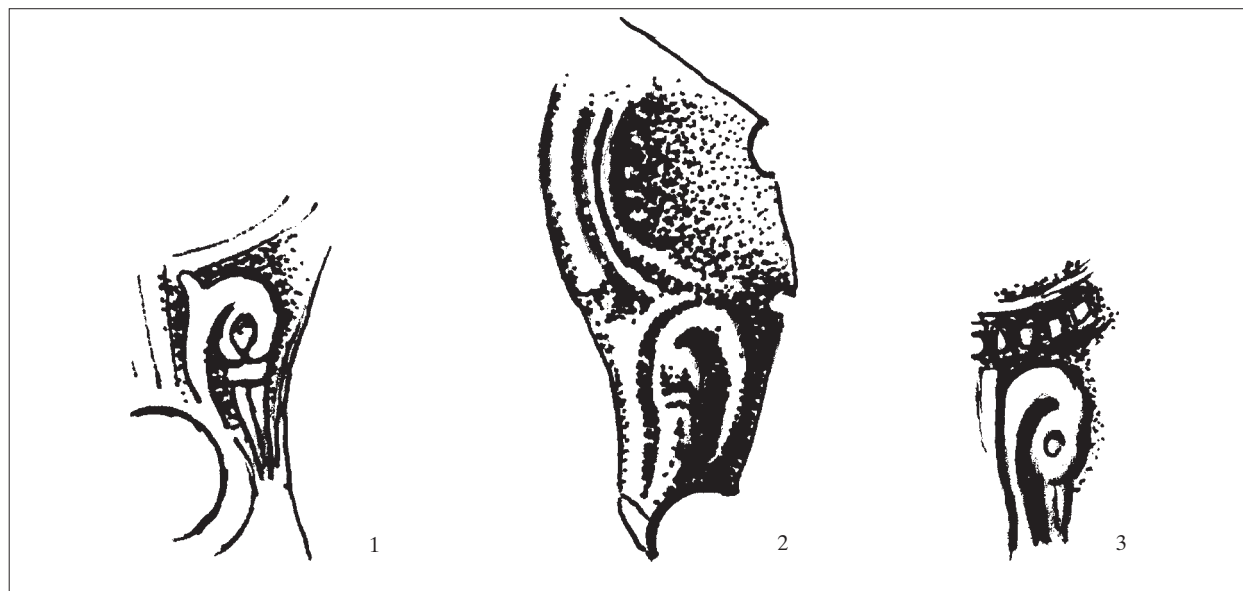


FIG. 4. LAMPES À TÊTES D'OISEAUX.

1. Lampe à pâte grise du 1^{er} siècle avant J.-C. - 2 et 3. Lampes à pâte ocre du 1^{er} siècle après J.-C.

Une transition: les lampes à têtes d'oiseaux (fig. 4)

Parmi les tessons des lampes provenant des couches anciennes de notre site, nous remarquerons le bec carré (fig. 2, n° 4 et fig. 4, n° 1) qui présente une étroite rainure axiale reliant le disque supérieur au trou de la mèche. Ce canal est encadré par deux motifs décoratifs évoquant, très stylisés, des têtes d'oiseaux ou des cols de cygnes.

« [Ce type] est caractérisé par un disque arrondi, une anse rubanée, un bec allongé terminé en enclume et décoré latéralement de deux motifs stylisés en cols de cygnes.

Remontant au 1^{er} siècle avant notre ère, il est, à la fin de la République et sous Auguste, répandu dans toutes les provinces, de la Grèce à l'Espagne et à l'Afrique, y compris la Gaule et la Germanie. Sa disparition semble contemporaine du règne de Tibère » (14).

Les « têtes d'oiseaux » qui décorent les becs des lampes les plus anciennes, de type hellénistique à pâte grise, se retrouvent à Auterive sur des lampes d'époque augustéenne, à pâte fine, ocre ou beige clair, d'origine vraisemblablement italique (fig. 4, n°s 2 et 3). Dans tous les cas, de l'époque tardo-républicaine à la période impériale, les éléments stylisés du bec accompagnent un même décor du disque supérieur: une ou plusieurs moulures circulaires encadrant un cordon de perles ou de courtes stries radiales (15).

14. M. LABROUSSE, « Lampes romaines de Montans aux musées de Toulouse et d'Albi », *M.S.A.M.F.*, t. XXVIII, 1962, p. 14 et 15 et fig. 1.

15. Voir en particulier: M. PONSICH, *op. cit.*, pl. I, n°s 5 et 6, pl. II, n° 8 et pl. III, n° 19; J. BONNET et CH. DELPLACE, *Collections du Musée départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, 2, Lampes*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 1989, n°s 1, 2 et 3, p. 31-32; M. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 15; J. BUSSIÈRE, « Lampes antiques d'Algérie », *Monographies Instrumentum* 16, Montagnac, 2000, pl. 12, n°s P 319 à P 329 et notices p. 248. Deux lampes semblables, provenant de Vieille-Toulouse, sont conservées dans les réserves du Musée Saint-Raymond. L'une en pâte gris clair et engobe gris sombre (référence: VT 70, fossé H 4, n° 682), l'autre en pâte orangée et engobe rouge (réf.: VT 75 - P 7 cit. 504).

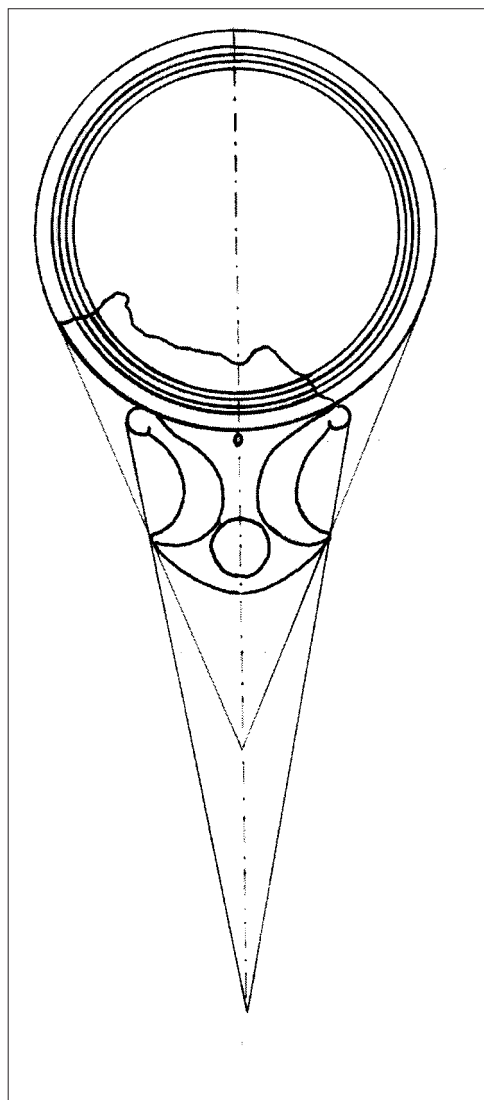


FIG. 5. LAMPE À BEC TRIANGULAIRE ET VOLUTES, d'époque impériale.

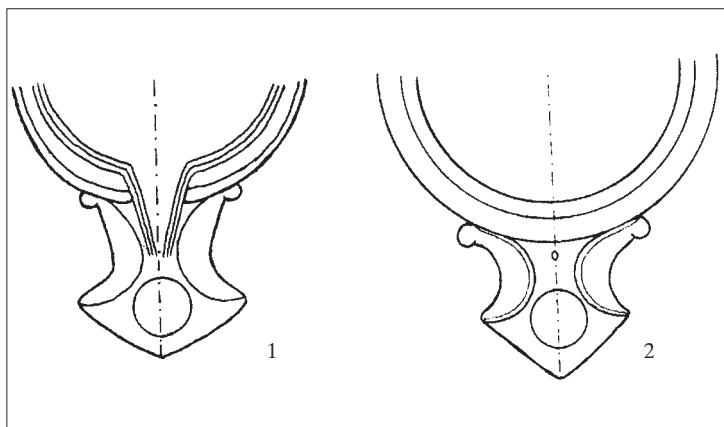


FIG. 6. LAMPES À CANAL ET À MOULURES CONTINUES. 1. Lampe à canal. - 2. Lampe à moulures continues.

Les lampes d'époque impériale

C'est dans les couches les plus récentes, à partir du changement d'ère et durant toute la première moitié du 1^{er} siècle, que nous avons trouvé les lampes décorées, à bec triangulaire, caractéristiques de l'époque impériale (fig. 5).

Elles accompagnaient la sigillée italique d'Arezzo dans les couches incendiées de la construction légère qui avait précédé le grand bâtiment du milieu du 1^{er} siècle. On les trouve encore nombreuses dans celui-ci. Mais ces couches superficielles, remaniées par le creusement des fondations puis par les travaux agricoles les plus profonds, n'ont donné que des débris très fragmentés de lampes fines, à parois minces donc très fragiles.

Les fragments recueillis sont cependant assez nombreux et cohérents pour en permettre une étude instructive. Toutes présentent une pâte claire, ocre ou beige clair, parfois légèrement rosée. En dehors des décors saillants, le disque supérieur a une épaisseur comprise entre un et deux millimètres, de même que les parois du réservoir. Seules les moulures circulaires extérieures sont un peu plus épaisses, permettant le raccord entre la panse et le disque décoré.

Le réservoir, d'un diamètre de 8 cm environ dans sa partie supérieure, mesure près de 3 cm de hauteur (entre 2,8 et 3,3 cm) et repose sur un fond plat, parfois légèrement annulaire, de 4,5 à 5,5 cm de diamètre.

Le disque supérieur est percé d'un trou de remplissage – rarement deux – en général un peu décentré pour permettre le développement du décor. À son extrémité, le bec présente le trou de la mèche où l'on décèle encore, parfois, des traces de combustion. À la limite du disque décoré et du bec se trouve le trou d'évent, souvent minuscule, qui permet l'aération de la lampe et facilite la combustion.

Les anses en ruban de l'époque hellénistique se retrouvent dans les lampes du début du 1^{er} siècle. Elles se raréfient ensuite puis disparaissent. Vers la fin de ce même siècle apparaissent les anses perforées: un appendice un peu lourd est percé d'un trou avant cuisson. L'anse ainsi formée ne permet plus le passage du doigt mais est utilisée plutôt comme un téton de préhension.

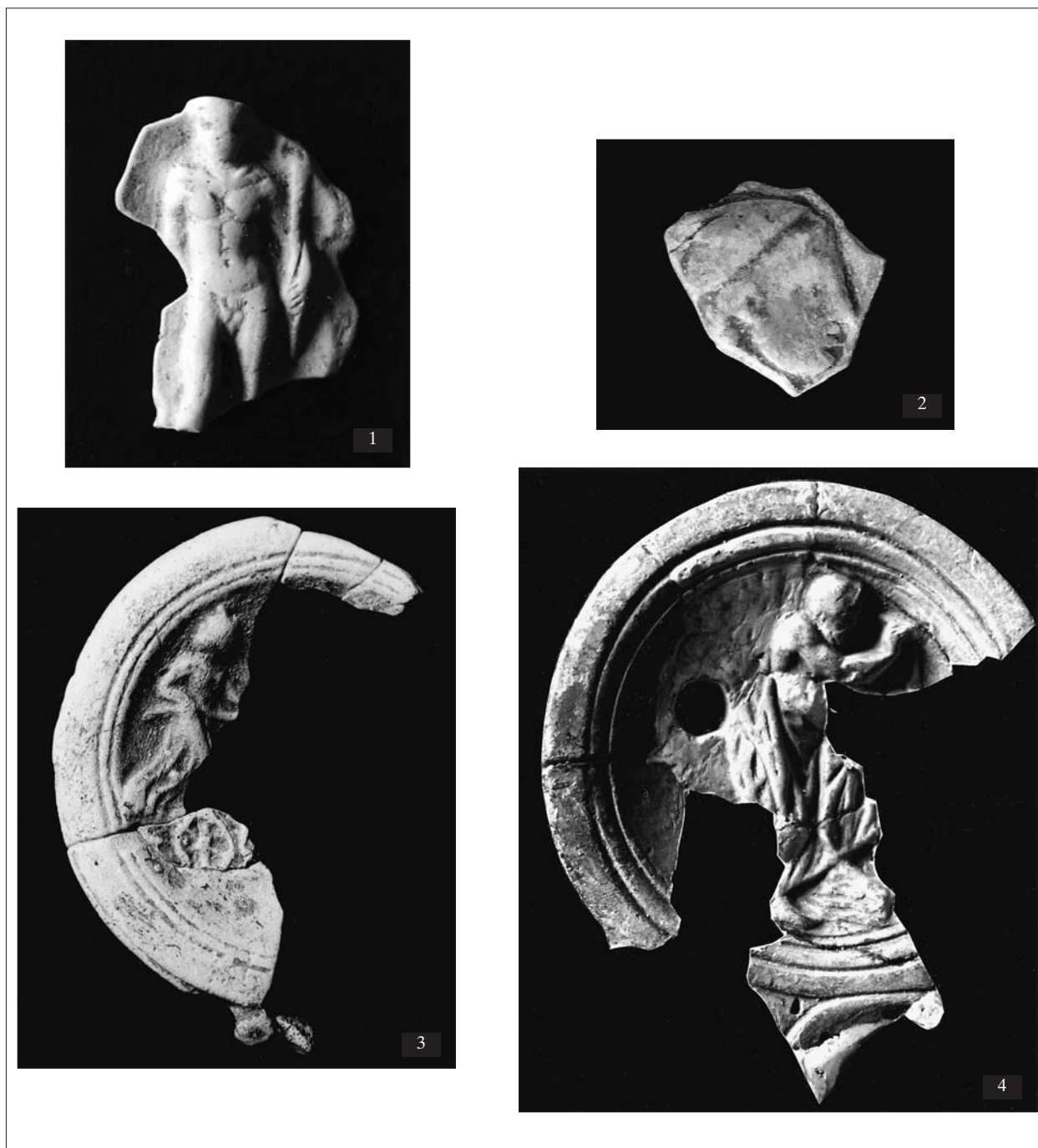


FIG. 7. LAMPES À SUJETS MYTHOLOGIQUES.

1. Mercure tenant le caducée. - 2. Tête de Mercure. - 3. La Fortune sur son char. - 4. Le philosophe : la Sagesse ?



FIG. 8. LAMPES À DÉCOR DE GLADIATEURS.

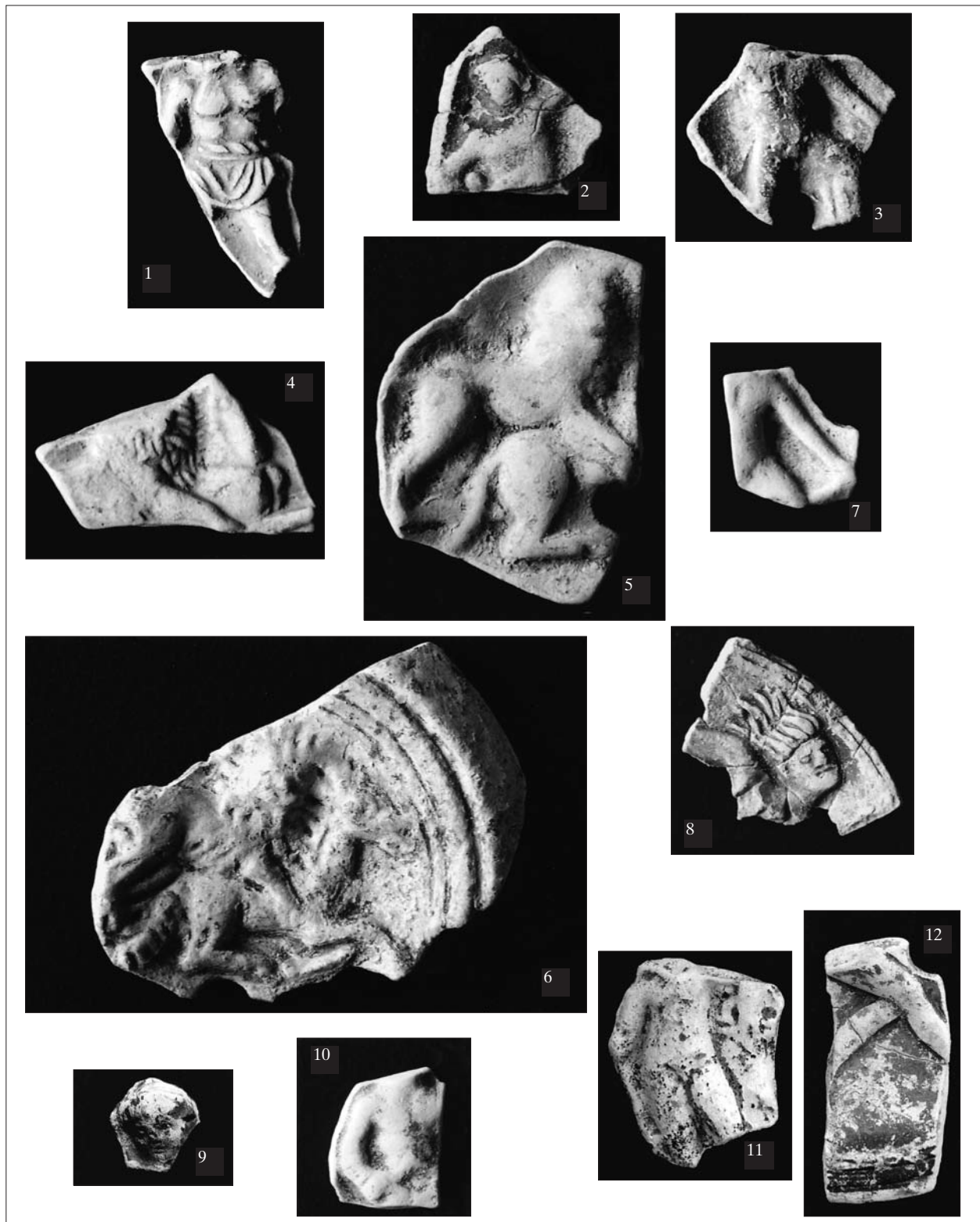


FIG. 9. LAMPES À DÉCORS FIGURÉS DIVERS.

1 à 3. Gladiateurs. - 4 à 6. Lion terrassant un cheval. - 7 à 12. Personnages divers (fragments).

Toute la lampe est badigeonnée d'une peinture sombre, en général brune, parfois noirâtre, qui s'accumule dans les sinuosités des moulures et du décor, offrant ainsi un contraste de clair-obscur entre les parties saillantes et les creux. L'usure accentue encore cette opposition et donne ainsi un relief artistique aux décors figurés.

Le bec triangulaire est encadré par deux volutes simples, plus ou moins allongées, caractéristiques du type 9 (9 A à 9 C) de la classification Dressel revue par N. Lamboglia (16).

Les lampes les plus anciennes présentent encore le canal qui relie le trou de la mèche au disque supérieur, comme dans les lampes à têtes d'oiseaux (fig. 6, n° 1 et fig. 8, n° 2 et 5). Ce canal – appelé « gouttière » par certains auteurs – interrompait les moulures circulaires, permettant ainsi de ramener vers le trou de remplissage les gouttes d'huile suintant de la mèche (17).

Dans les types plus récents, ce canal disparaît et le disque décoré est désormais entouré par des moulures complètes, parfaitement circulaires (fig. 6, n° 2) (18).

Les décors

Les décors des lampes impériales s'inspirent surtout de la mythologie et des jeux de cirque. Les autres éléments décoratifs, très fragmentés, ne peuvent que rarement être rattachés à des scènes connues. Les plus nombreux se rapportent à des animaux, mythiques ou familiers, parfois à des végétaux. Les motifs géométriques – coquilles et rosaces – sont relativement fréquents.

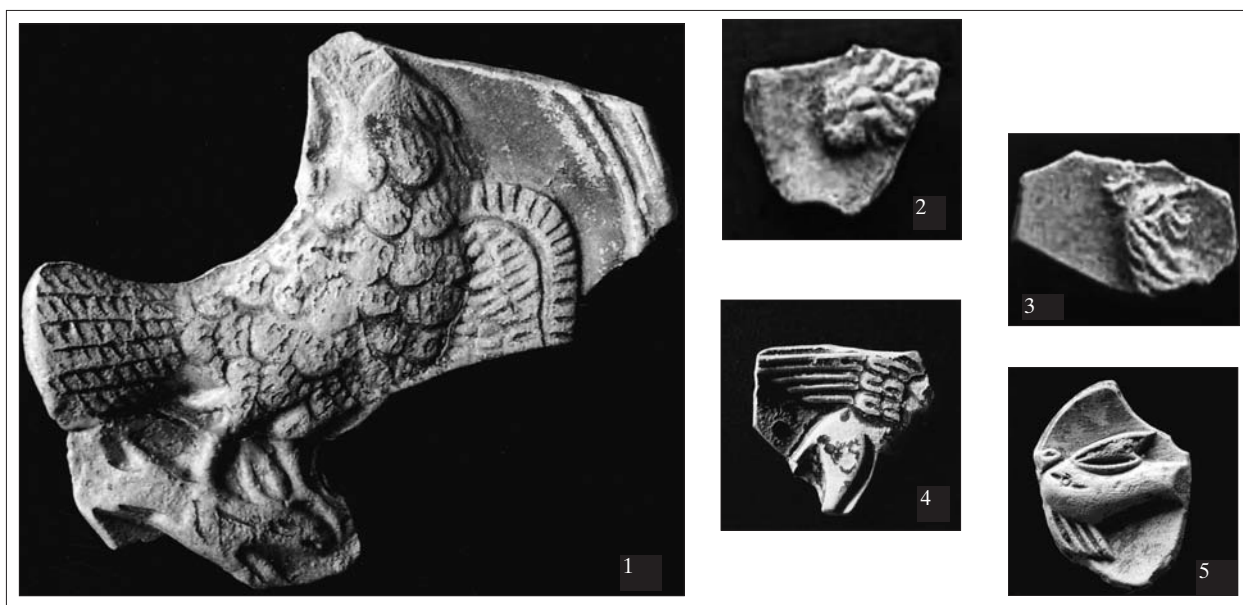


FIG. 10. LAMPES À DÉCORS D'ANIMAUX.
1. Aigle enlevant un lapin. - 2. Tête de lion. - 3. Tête de coq. - 4. Pégase. - 5. Dauphin.

16. N. LAMBOGLIA, « Typologie et chronologie des lampes romaines (classification Dressel, d'après N. Lamboglia) », *Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie*, n° 11, 1^{ère} partie, 1962. Autres typologies: type II A de M. Ponsich, type B I de J. BUSSIÈRE, etc.

17. Nombreux exemples dans J. BUSSIÈRE, *op. cit.*, pl. 14, n° 1 à 16 et notices p. 249. Voir aussi J.O. FERNANDEZ et E. MANERA, *Lucernas romanas del Museo arqueologico de Ibiza*, Ibiza, 1979, pl. III, n° 9, 10 et 11 et notices p. 6.

18. J. BUSSIÈRE, *op. cit.*, n° 17 à 27 et notices p. 249-250.



FIG. 11. LAMPES À DÉCORS DIVERS.

1. Cratère d'où s'échappent des pampres de vigne. - 2. Décor de feuillage. - 3. Coquille Saint-Jacques. - 4. Anse réflecteur.

La mythologie (fig. 7)

Mercure est représenté à deux reprises sur les lampes auterivaines. Une première fois, en buste, en profil droit, coiffé de son casque ailé, le pétase (fig. 7, n° 2) (19). Dans le n° 1, il est représenté en pied, nu, tenant dans sa main gauche le caducée, son symbole le plus significatif.

La Fortune sur son char illustre sans doute la lampe de la fig. 7, n° 3, au décor malheureusement trop incomplet (20).

Peut-être peut-on rattacher encore à la mythologie le vieillard revêtu d'une longue toge qui personnifie la Sagesse (fig. 7, n° 4) et que certains auteurs nomment parfois « le philosophe ».

19. Mêmes motifs dans J. BUSSIÈRE, *op. cit.*, pl. 46 n° 596 et p. 272. Dans PONSICH, *op. cit.*, le buste de Mercure est figuré de face, coiffé du pétase et accompagné du caducée: fig. 15, p. 53, n°s 77 et 121. Nous le retrouvons en buste dans Loeschcke: n° 4. Voir aussi S. ELAIGNE, « La production des lampes à huile à Lyon sous le Haut-Empire », SFECAG, *Actes du Congrès de Versailles*, 1993, fig. 2, p. 241, n° 3 (buste) et n° 10 (Mercure en pied).

20. À rapprocher des lampes illustrées par BUSSIÈRE: n° 564 (pl. 45), 2286 (pl. 63), 2731 (pl. 73) et 2743 (pl. 74) et par LOESCHCKE: n° 57 (pl. VI) de type I.

Les jeux de cirque (fig. 8 et 9)

Les lampes à huile représentant des gladiateurs sont particulièrement nombreuses à Auterive (29 % des motifs identifiables).

Deux d'entre elles illustrent des combats de deux gladiateurs. Le médaillon de la fig. 8, n° 5 appartient à une lampe ocre à couverte brun foncé et dont le bec, peut-être encadré de têtes d'oiseaux, est pourvu d'un canal. Il est en tout point semblable à celui d'une lampe à pâte verdâtre, trouvée à Nîmes, et ainsi décrit :

« Le personnage de [gauche], un genou au sol, est en position d'infériorité. Coiffé d'un casque surmonté d'un haut cimier à plumes, il brandit un bouclier rectangulaire (*scutum*) dans sa main droite tandis que de sa main gauche posée à terre pour garder l'équilibre, il tient un poignard à lame recourbée (*sica*). Ses deux jambes sont protégées par des cnémides (*ocreae*). Il est revêtu d'une tunique serrée à la taille. Son adversaire, debout, est en position d'attaque. Nu, à l'exception du pagne traditionnel (*subligaculum*), il possède aussi un casque à aigrette. Un long *scutum* et une épée droite – *gladius* – (ou une lance ?) complètent son équipement » (21).

Dans une deuxième scène, très semblable, le personnage de gauche est encore debout mais on ne distingue bien que sa jambe gauche protégée par une cnémide (fig. 8, n° 1).

Les gladiateurs représentés fig. 8, n°s 2 et 3, vêtus du pagne habituel, se protègent à l'aide d'un bouclier court, rectangulaire, presque carré. Leur arme d'attaque n'est pas visible. Leur jambe gauche est seule revêtue d'une jambière protectrice.

Dans le fragment, fig. 8, n° 4, au contraire, les deux jambes sont protégées par des cnémides.

D'autres morceaux de médaillons (fig. 9, n°s 1, 2 et 3) sont trop incomplets pour qu'on puisse affirmer leur appartenance à cet ensemble de gladiateurs (22).

Nous rattacherons, enfin, aux jeux de cirque les scènes de la fig. 9 (n°s 4, 5 et 6) représentant un lion dévorant un cheval (un onagre, une antilope ?). Une lampe trouvée à Vaison montre en effet une scène semblable mais dirigée par un auxiliaire de cirque armé d'une baguette ou d'un fouet. Il ne s'agirait donc pas d'un combat spontané se déroulant dans la nature mais plutôt d'une attaque voulue par l'homme dans les jeux de l'amphithéâtre (23).

Personnages divers (fragments)

Les personnages n°s 7 à 12 de la fig. 9 sont malheureusement trop fragmentés pour que l'on puisse en donner une interprétation valable. Certains peuvent appartenir à la classe des gladiateurs (n°s 7 et 10). Notons la tête échevelée d'une bacchante (n° 8) et le corps viril du n° 11 : peut-être celui d'Hercule s'appuyant sur sa massue.

Animaux (fig. 10)

L'aigle est très fréquemment représenté sur les lampes romaines, le plus souvent tenant dans ses serres un faisceau d'éclairs, symbole de Jupiter. Plus rarement, comme ici dans la fig. 10, n° 11, est-il figuré enlevant un lapin ou un lièvre (24).

La tête de lion (n° 2) est très semblable à celles des lampes 211 de Loeschcke (pl. XII) et 484 de Rivet (p. 178).

De même, la tête de coq (n° 3) rappelle-t-elle les lampes 732 et 523-525 de Loeschcke (pl. XIII), 1 de Bussière (pl. 14) et 135 de Ponsich (pl. XIII).

Le dauphin illustre très souvent les lampes romaines. Notre exemplaire (n° 5), malheureusement très incomplet, ressemble beaucoup à celui de Bussière (pl. 19, n° 79 et p. 252) et à ceux trouvés dans le Golfe de Fos (Rivet, p. 130, n°s 59 à 64). Animal familier qui accompagne pêcheurs et navigateurs, le dauphin est aussi un animal mythique censé sauver les marins et porter au rivage les héros tombés dans les flots.

21. Lampe trouvée à Nîmes en 1883, à l'emplacement des Halles centrales, conservée au Musée archéologique de Nîmes, n° inv. 883.1.4. Cliché reproduit dans *Les Gladiateurs*, catalogue de l'exposition du Musée Saint-Raymond, Toulouse, 1987, p. 131.

22. Les références aux lampes figurant des gladiateurs sont trop nombreuses pour les énumérer ici. Notons cependant, pour le grand nombre de décors reproduits, les planches IX et X de LOESCHCKE et les planches 15 et 16 de BUSSIÈRE.

23. É. BARRY, « Lampes inédites du Midi de la France », dans *M.S.A.M.F.*, t. VIII, 1861-1865, pl. 5, (n° 4). Voir des scènes semblables dans : LOESCHCKE, *op. cit.*, pl. XII, n° 201, type I et n°s 484-488, type IV ; PONSICH, *op. cit.*, pl. XI, n° 114 et notice p. 87 ; MENZEL, *Antike Lampen in Römischgermanischen Zentralmuseum zu Mainz*, Mayence, 1954, p. 33 (n° 128 et fig. 27 n° 21) ; WALTERS, *Catalogue of the greek and roman lamps in the British Museum*, Londres, 1914, p. 106 et fig. 124 n° 694.

24. Thème semblable dans L. RIVET, n° 229 p. 149 et notice p. 75. Cf. aussi LOESCHCKE pl. XIII, n° 280 et notice p. 280.

Le pégase, autre animal mythique, dessiné sous les traits d'un cheval ailé, est représenté dans le médaillon de la fig. 10, n° 4. D'après la Fable, il naquit du sang de Méduse lorsque Persée coupa la tête à cette Gorgone (25).

Le décor semi-géométrique de la fig. 11, n° 3, est interprété par la plupart des auteurs comme une coquille Saint-Jacques et se rattache ainsi au règne animal. On le retrouve illustrant de très nombreuses lampes (26).

Vase antique

Le beau cratère de la fig. 11, n° 1, est finement découpé dans une pâte ocre à couverture beige. Les deux trous de remplissage encadrent la panse à godrons ; de l'ouverture, entre deux anses délicatement galbées, s'échappent des pampres de vigne aujourd'hui presque entièrement disparus (27).

Décor végétal

La flore n'est représentée que par le décor de feuillage du fragment n° 2 de la fig. 11.

Anse en croissant ou ansa lunata

Une anse en croissant, à décor incisé de même motif, se rattachait à une lampe à pâte ocre clair revêtue d'une couverture brune (fig. 11, n° 4). Cette anse, dite aussi « réflecteur », perpétuait dans les lampes en terre les motifs décoratifs de lampes métalliques, parfois « une large feuille de lierre sur laquelle le pouce s'appuie avec une aisance inattendue » (28).

Au terme de cette étude des décors, nous constatons l'importance numérique des scènes illustrant des jeux de cirque et, particulièrement, des scènes de gladiature. A. Leibundgut avait déjà remarqué la fréquence de ces scènes dans les zones de garnisons romaines : 12 % à Trèves et jusqu'à 13 % en Suisse... « il semblerait qu'au fur et à mesure que l'on descend vers le Sud et que les acheteurs sont avant tout des civils, ces images se font moins fréquentes » (29). Les 29 % relevés à Auterive infirment ces propos, à moins que notre ville n'ait été, sous le règne d'Auguste, le siège d'une petite garnison...

25. Références : BUSSIÈRE : pl. 37 (n° 317), pl. 39 (n° 420), pl. 45 (n° 570, 571, 577) et pl. 60 (n° 2126, 2132 et 2137) ; LOESCHCKE, pl. XI (n° 468-469), pl. XII (n° 200, 609-610, 470-472) ; RIVET : p. 146 (n° 197 à 204).

26. Voir aussi : LOESCHCKE : nombreux exemplaires dans la planche XIV ; PONSICH, pl. IV (n° 23) ; RIVET, n° 274-275, cette dernière étant une lampe à canal, au bec encadré de petites volutes ; BUSSIÈRE, pl. 67.

27. À rapprocher de : LOESCHCKE : pl. XI (n° 463-465) ; PONSICH : pl. XVI (n° 187) ; RIVET : p. 175, (n° 438-439) ; BUSSIÈRE : pl. 77 (n° 2891) et notice p. 341 ; MENZEL : fig. 34, (n° 3) ; WALTERS : pl. XXIV (n° 724).

28. É. BARRY, « Lampes inédites... » *op. cit.*, p. 51 et pl. 1, (n° 2 et 3). Les anses en croissant sont nombreuses sur les lampes romaines. Citons en particulier : BUSSIÈRE, pl. 23 (n° 124 à 126) ; BONNET et DELPLACE, p. 82-83, (n° 133 à 135) ; RIVET, p. 153, (n° 258-259).

29. M.-C. HELLMANN, extrait de *Les gladiateurs*, catalogue de l'exposition du Musée Saint-Raymond (Toulouse, 11 juillet-13 septembre 1987), p. 83.